

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

7 novembre 2023

Étaient présents : Mme Jacob, Mme Letoue, Mme Prodhomme, Mme Plésant, (parents d'élèves titulaires), Mme Fruitier, Mme Garcia, Mme Grenet (parents d'élèves suppléants) ;

M Hermand, Mme Leroux, M Couillard, Mme Giguel, M Pinel (maire et conseillers municipaux) ;

Mme Roussel, Mme Pigny, Mme Debruyne, M Pegna (enseignants)

Étaient excusés : Madame Margerie (inspectrice de l'Education nationale), Madame Brecq (enseignante), Mme Pernel (titulaire) et Mme Lohez (suppléante).

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE ET INSTALLATION

Accueil des nouveaux membres.

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉCOLES

Le règlement intérieur de l'école primaire de Serqueux est présenté. Aucun changement n'est effectué. Il a déjà été transmis via le cahier de liaison. Pour rappel, l'inscription à l'école vaut acceptation du règlement intérieur.

VIE SCOLAIRE

➤ EFFECTIFS 2023-2024

103 élèves scolarisés : 13 PS, 11 MS, 12 GS, 16 CP, 9 CE1, 11 CE2, 15 CM1, 16 CM2

Répartis en :5 classes :
Mme Pruvot (congé maternité)/Mme Debruyne: 24 élèves (13 PS, 11 MS)
Mme Roussel et Madame Domont (le jeudi) : 16 élèves CP
M Pegna 20 élèves (11 CE2, 9 CM1)
Mme Pigny : 22 élèves (6 CM1, 16 CM2)
Mme Domont (le lundi) et Mme Brecq 21 élèves (12 GS, 9 CE1)

Les classes de PS/MS et de GS sont accompagnées chacune d'une Atsem, respectivement Mme Coquatrix et Mme Le Hérissé. Une nouvelle maîtresse E, Mme Léger, intervient également sur l'école auprès d'élèves en difficultés, après sollicitation des enseignants.

Nous avons également une AESH qui intervient auprès d'un élève reconnu par la MDPH et prochainement un service civique viendra compléter l'équipe.

➤ ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

52.05 % de participation : sur 146 électeurs, 76 votants soit 61 bulletins exprimés et 15 bulletins blancs ou nuls.

➤ RYTHMES SCOLAIRES, APC

Les horaires de l'école restent inchangés. Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu le lundi, le mardi et le jeudi selon les classes, de 16h30 à 17h30.

➤ EVALUATIONS NATIONALES

Les élèves des classes de CP, CE1, CM1 ont participé aux évaluations nationales au cours du mois de septembre. Elles permettent de cibler les élèves fragiles et en difficulté dans les domaines du français et des mathématiques. A partir des résultats obtenus, nous déclinons/renforçons nos actions en lien avec le projet d'école.

➤ PROJET D'ÉCOLE ET PROJETS PÉDAGOGIQUES

Le projet d'école 2020-2025 a été construit autour de trois axes et va donc être poursuivi pour cette année scolaire, afin de pouvoir évaluer sur le long terme l'ensemble des actions mises en place depuis l'année dernière.

- Axe 1 « Plus d'équité pour plus de réussites » vise l'amélioration de la compréhension de textes lus/entendus en construisant des attitudes de lecteurs, l'amélioration de la fluence (vitesse de lecture mais aussi expressivité), renforcement de la construction du nombre (savoir le représenter sous différentes formes, manipuler les relations entre dizaines/unités/centaines...), développer la méthode de résolution de problèmes en amenant les élèves à utiliser les images mentales, support de la compréhension, et la schématisation en barres, participation au rallye maths'n Caux pour les GS-CE1.

- Axe 2 « Des horizons élargis pour élever son niveau de formation et choisir son avenir » va permettre à nos élèves de les amener à s'engager et s'investir dans un projet, à exercer une citoyenneté active en participant à l'amélioration de leur cadre de vie qu'est l'école.

Le projet de création de fresques a obtenu un financement de la part de l'Education Nationale. Un calendrier des actions va se définir avec l'artiste pour mener le projet concernant la partie « muret ». Les bancs avaient quant à eux été réalisés en fin d'année scolaire dernière.

Cet axe comprend également le projet de la chorale avec l'Art et la Manière (développé ci-après).

Axe 3 « permettre aux familles de s'associer plus étroitement à la scolarité de leurs enfants ». En pratique, dès la Petite Section nous proposerons des réunions bilans dans l'année notamment en lien avec la remise des livrets uniques de scolarité et dès que le besoin se fera ressentir. Par l'utilisation d'application (sur le net : Kidoo, Klassly, rendez-vous parents), nous essayons également de rendre plus lisible ce que les élèves de maternelle travaillent au cours de leur journée. Enfin, des « cafés des parents » vont être proposés pour offrir un accompagnement aux familles qui le souhaitent sur diverses thématiques : comment aider son enfant dans sa scolarité/s'investir dans les apprentissages de mon enfant, comment faire en sorte que les devoirs soient un moment de partage de connaissances intergénérationnelles et de plaisir, comment le cerveau fonctionne et que mettre en place pour le garder en bonne santé/forme.

Les projets pédagogiques :

- « l'Art et la manière » financé par la mairie que nous remercions par la même occasion. Il s'agit de compléter l'ouverture culturelle proposée aux élèves. L'intervention de Mme Gisèle Diakanua a lieu le vendredi à raison de 30 minutes par classe. Les élèves apprennent alors à acquérir une posture de chanteur, à mémoriser des textes de chants, à s'écouter, à distinguer les instruments de musique.

Ne sont concernés que les élèves du CP au CM2, qui seront amenés à monter un spectacle pour la fin d'année.

- Ecole et cinéma : les élèves du CP au CM2 verront trois films dans l'année.

La thématique départementale « A vos arts, prêts, partez ! » prévoit le visionnage de différents types de films récents ou non :

-1^{er} trimestre Le Cirque (pour tous).

-2nd trimestre Une vie de chat (pour tous).

-3^{ème} trimestre Billy Elliot (Cycle 3) et Un conte peut en cacher un autre (Cycle 2).

Nous remercions la mairie qui a reconduit sa participation à ce projet en prenant en charge les transports. La coopérative scolaire paye les entrées.

- Piscine : Les élèves de la GS au CM2 participeront à 14 séances de natation sur la période courant de novembre à décembre, à la piscine de Gournay. Les élèves de la GS au CE1 iront les lundis et jeudis matins, les CM1-CM2 les mardis et vendredis matins.

La mairie finance les entrées et le transport.

- Liaison école-collège : Plusieurs temps forts seront organisés dans l'année, le 1^{er} a eu lieu jeudi 19 octobre à l'occasion du cross organisé par le collège. Une médaille a été remportée par une de nos CM2, elle est montée sur la 3^{ème} place du podium. Par la suite, une liaison sera aussi menée avec le professeur d'anglais. Un projet se fera peut-être également avec un professeur de français et/ou histoire en lien avec les Jeux Olympiques.

- Le sport au cœur de notre santé et de notre citoyenneté : les jeux olympiques sont un support qui va nous permettre d'aborder cette thématique en partant à la découverte des disciplines sportives et des valeurs portées par le sport. En ce sens, plusieurs actions sont et seront définies pour vivre en partie cette année olympique à l'école (cross parrainé, randonnée, Olympiades, projet de sortie vélo pour les plus grands...).

- Echanges de service entre enseignants pour mettre les compétences de chacun au service des élèves en écriture, en anglais, en EPS et dans le domaine des sciences avec des modules pour amener les élèves à comprendre comment être bien pour apprendre.

- Programme pHare : participation à la journée du 9 novembre « Non au harcèlement ». Des actions seront mises en place dans les classes. L'objectif est de les sensibiliser dès le plus jeune âge.

- La classe de CP effectue une correspondance avec une classe de CP de Forges-les-Eaux. Au vue de la proximité des écoles, plusieurs rencontres pourront se faire entre les deux classes. Une première lettre collective des élèves a été écrite. Les CP de Serqueux sont en train d'écrire leur portrait afin de faire un petit « Qui est-ce » pour les élèves de Forges.

SECURITE

➤ ALERTE INCENDIE ET P.P.M.S.

Trois exercices d'évacuation sont à réaliser pendant l'année scolaire et deux exercices PPMS.

L'école a participé à un 1^{er} exercice d'alerte incendie le 25 septembre 2023. Le système d'alerte incendie fonctionne.

Un exercice PPMS – attentat/intrusion a été effectué le 13 octobre 2023. Cet exercice permet de nous faire acquérir et pratiquer les bons gestes en cas de besoin (alerter, protéger et se protéger, adopter les actions nécessaires en présence de personnes stressées, malades...).

➤ TRAVAUX ET INSTALLATIONS

Demande de pose d'un câble HDMI dans la classe de CP.

Fuites ou humidité dans la classe de CE2-CM1.

Le boîtier de la serrure a été changé en début d'année. Le système de fermeture fonctionne bien. A noter, qu'il ne faut pas claquer la porte afin d'éviter tout dysfonctionnement et il faut penser à la pousser jusqu'au bout pour que celle-ci soit enclenchée.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Les comptes de la coopérative scolaire sont gérés par l'O.C.C.E. Mme Roussel en est la mandataire.

Le montant de la coopérative scolaire de Serqueux au 30/08/23 est de 4839,12€.

Les principales dépenses concernent le paiement des cotisations d'assurances scolaires (249,98€), les paiements des diverses sorties (entrées de cinéma à venir, liaison école-collège pour le transport (77€) et la sortie de fin d'année.

La cotisation (don) des familles s'élève à 939,40 euros. Merci aux familles qui ont fait un don.

Projets pour financer la coopérative :

- Cross parrainé : recette de 1337,70€
- Photos de classes prévues lundi 16 octobre décalées au vendredi 17 novembre.

Une opération découverte de jeux de société a été menée le samedi 14 octobre. Cela ne rapporte pas d'argent pour la coopérative mais un ou plusieurs jeux de société pour l'école selon les ventes de l'association. Cela permet aux parents de passer du temps avec leur enfant et de découvrir de nouveaux jeux.

Remerciement fait à l'association « Grandir en s'amusant » qui a fait un don de 750 € et qui a servi à l'achat de jeux éducatifs, de jeux travaillant la compréhension, de matériels du type ballon sauteur, assises flexibles...

QUESTIONS/REMARQUES DIVERSES

↳ Problème de stationnement gênant au niveau du parking du bas et traversée dangereuse au niveau du passage piétons.

L'accompagnement des parents est-il possible sur ce passage ?

→ Le passage piéton entre la salle des fêtes et le parking du haut peut s'avérer dangereux lorsque les enfants traversent seuls (certains sont à hauteur de voiture). Cela relève de la responsabilité des parents.

↳ Comportement et parole totalement déplacés d'un animateur lors du périscolaire

Explication des parents d'élèves :

Plainte d'une dizaine de parents sur le temps de la cantine et de la garderie. Une pétition pourrait être lancée. Certains parents cherchent à enlever leurs enfants de la garderie car les enfants ne veulent plus y aller. Un parent est allé voir l'animateur en question. Il a expliqué qu'il était seul à la cantine et que certains enfants lui rient au nez et donc il crie.

Explications de monsieur le maire :

Les animateurs n'ont pas changé et, l'année dernière, la mairie a fait passer une enquête auprès des familles concernant les services utilisés, en fin d'année. Très peu de familles ont répondu.

Lorsque la mairie a eu les questions, Monsieur le maire en a parlé à l'équipe d'animation. Les versions ne sont pas identiques. Il n'y a pas eu d'autres remontées mis à part celles évoquées lors du conseil d'école. Monsieur le maire précise également que c'est dommage d'attendre un conseil d'école pour parler des soucis de langage d'un animateur.

Une restructuration de l'équipe d'animation est prévue. L'animateur a la direction de l'accueil loisir depuis septembre. Il assume son travail pleinement. Peut-être que la restructuration de l'équipe va changer les choses.

↳ Cantine : Les enfants ont trop peu à manger à la cantine.
Des repas inadaptés à des enfants (fèves, boulgour...)
Les enfants du 2ème service n'ont plus grand chose à manger.
Trop d'écart de tarif cantine. Pourquoi l'écart est si grand ?

→ La quantité : Les commandes sont passées en fonction du nombre d'élèves inscrits à la cantine. Les grammages sur les féculents, la viande, les légumes doivent être respectés.

→ Les repas inadaptés

Le menu végétarien est obligatoire une fois par semaine. Ce sont les agents qui choisissent les menus mais il semblerait qu'il n'y ait pas tant de choix que cela parmi les menus proposés.

→ Les enfants du deuxième service n'ont plus grand chose à manger :
Depuis le 7 novembre, il n'y a plus qu'un seul service.

→ Les écarts de prix : C'est l'Etat qui paye la différence entre le prix réel du repas et le prix de 71 ou 91 cts. Il n'y avait pas de palier car la mairie n'avait pas de compensation.

Depuis le 29 septembre, il y a une nouvelle grille tarifaire parce que la mairie souhaiterait que 80 pourcents des foyers soient bénéficiaires de la tarification sociale. Actuellement, moins de 80 pourcents des foyers en bénéficient. Les tarifs ont donc été revus afin d'englober plus de foyer dans la tarification sociale. Actuellement, les foyers ayant un indice supérieur à 1000 payent plus de 1€. Une tranche de 1001 à 1200 a été créée afin que les foyers se trouvant dans cette situation payent 2,91€ (élémentaire) et 2,71€ (maternelle). Cela n'est pas compensé par l'état, c'est la mairie qui paye la différence entre le prix réel du repas et le prix de 2,71€/2,91€.

↳ Lors de la rentrée scolaire, un petit discours avec une présentation des enseignants et un appel des élèves serait bienvenue pour les nouveaux parents et nouveaux élèves.

→ L'équipe pédagogique est présentée lors des réunions de rentrée dans chaque classe.

Chaque nouvelle famille est accueillie lors d'un rendez-vous, puis une visite de l'école est organisée en fin d'année. Très peu de nouveaux élèves d'élémentaires (3 cette année). Ils sont ciblés et accueillis le jour J avec une attention particulière. Leur enseignant vient les chercher et se présenter s'il n'a pu le faire lors de la visite de l'école. Les plus jeunes élèves PS et MS sont accueillis en classe par sécurité.

↳ Est-ce possible d'interdire les échanges de cartes Pokemon aux récréations ?

Comme cela est stipulé dans le règlement intérieur, les jouets, dont les cartes, sont interdits à l'école. Les élèves ne sont pas autorisés à les amener.

Remarques :

Madame Leroux fait remarquer que le préau et les toilettes continuent d'être dégradés.

Monsieur le maire nous informe que la fibre est arrivée. Elle a été déployée dans les classes le 8 novembre. Concernant les travaux d'extension du groupe scolaire, ceux-ci se feront en deux phases. La première phase consistera à bâtir les préaux, les toilettes, la salle de classe et la salle de motricité. Les deux préfabriqués seront alors retirés. La deuxième phase consistera à bâtir le restaurant scolaire. Ce projet coûtera 2 300 000 €. Le permis de construire a été déposé fin juillet.

Séance levée à 19 h23

Procès-verbal préparé par Madame Brecq et rédigé par Madame Roussel et Madame Pigny

